



Auvergne-
Rhône-Alpes



Base de données d'appui technique Ovins Auvergne-Rhône-Alpes

Campagne 2020



Coordination

Mélanie Beaumont-Vernière (Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes)
Elisa Landais (Auvergne-Rhône-Alpes Elevage)

Réalisation de l'appui technique

Antoine Guerrier (Gapac),
Lucie Beauchamp, Céline Marville, Romain Mathot, Marie-Laure Sauvant, (Sicarev Coop),
Olivier Melloux (Sicaba),
Alexandra Lièvre (Cobra)
Jérôme Dubouis (Celmar),
Juliette Rétif (Célia),
Anaïs Marteaux (Copagno)
Marie Desestrets (Ciel d'azur).

Traitement des données et réalisation

Mélanie Beaumont-Vernière (Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes), Elisa Landais (Auvergne-Rhône-Alpes Elevage)
Et Marie Miquel (Institut de l'Elevage).

Base de données d'appui technique ovin – Auvergne-Rhône-Alpes

CAMPAGNE 2020

SOMMAIRE

I.	DESCRIPTIF DE L'ÉCHANTILLON	4
II.	DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE	5
III.	REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU	5
IV.	RESULTATS TECHNIQUES	6
V.	ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE	6
VI.	RESULTATS COMMERCIAUX.....	8
VII.	RESULTATS ECONOMIQUES	9
VIII.	ANALYSE D'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES	11
IX.	EVOLUTION LONGUE	12
X.	POUR EN SAVOIR PLUS	14

I. DESCRIPTIF DE L'ÉCHANTILLON

92 élevages (- 45 par rapport à 2019) regroupant **34 555 EMP** (-15 223 par rapport à 2019), sont affectés à une classe typologique.

Le nombre d'élevage suivi a largement diminué cette année. Les EMP par exploitation, quant à eux, tendent à se stabiliser sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les 92 exploitations validées, saisies et analysées dans le logiciel Téovin proviennent de CELIA (14), CELMAR (9), COBRA (7), COPAGNO (2), GAPAC (26), SICABA (11) et SICAREV COOP (23).

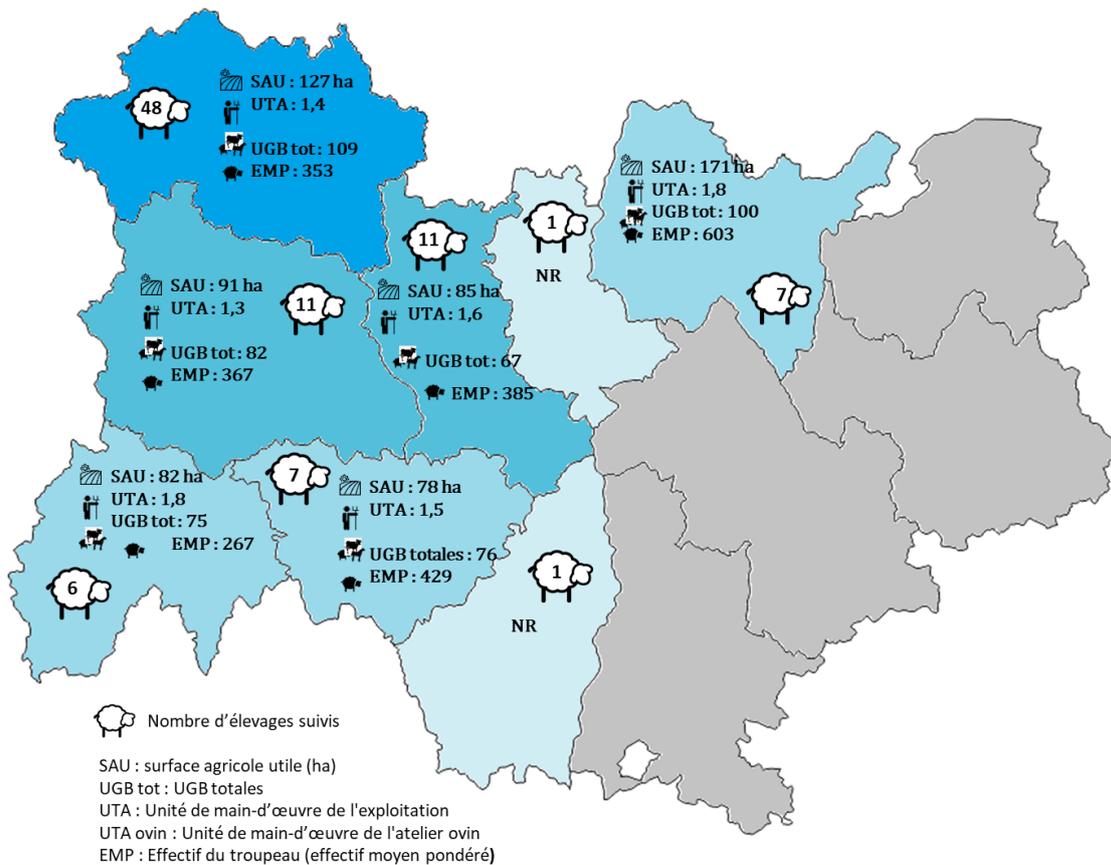


Figure 1 : Répartition et caractéristiques des élevages suivis et analysés dans la synthèse régionale

Département	Nombre d'élevages	SAU (ha)	Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	Unité de main-d'œuvre de l'atelier ovin	UGB totales	UGB Ovins	Effectif du troupeau (effectif moyen pondéré)
1	7	171	1,8	1,4	100	90	603
3	48	127	1,4	0,8	109	53	353
7	1	s	s	s	s	s	s
15	6	82	1,8	1,2	75	40	267
42	11	85	1,6	1,0	67	58	385
43	7	78	1,5	1,4	76	64	429
63	11	91	1,3	0,8	82	55	367
69	s	s	s	s	s	s	s
AURA	92	113	1,5	1,0	94	56	376

Tableau 1 : Localisation et effectifs des élevages (s : secret statistique)

II. DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE

Les élevages suivis se distinguent suivant leur localisation géographique (zone de montagne et zone herbagère) et leur combinaison de production (spécialisé ou mixte*).

Aussi, l'analyse de résultats sera présentée selon *quatre familles* typologiques.

	Nombre d'élevages	Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	Unité de main-d'œuvre de l'atelier ovin	SAU (ha)	UGB totales	% UGBO / UGB totale	Effectif du troupeau (EMP)
ZHM	31	1,7	0,7	154	140	37	276
ZHS	28	1,2	1,0	86	66	100	438
ZMM	8	1,9	1,0	129	99	47	318
ZMS	25	1,4	1,2	87	68	99	448
AURA	92	1,5	1,0	113	94	74	376

Tableau 2 : Description des exploitations selon leurs systèmes de production

ZMM : Système mixte en zone de montagne
ZMS : Système spécialisé en zone de montagne

ZHM : Système mixte en zone herbagère
ZHS : Système spécialisé en zone herbagère

*Les systèmes d'élevage ont été considérés comme mixtes (c'est-à-dire OV-Bovins Viande, OV- Bovins Lait et OV-équins), lorsque le nombre d'UGB ovines était inférieur à 85% des UGB totales.

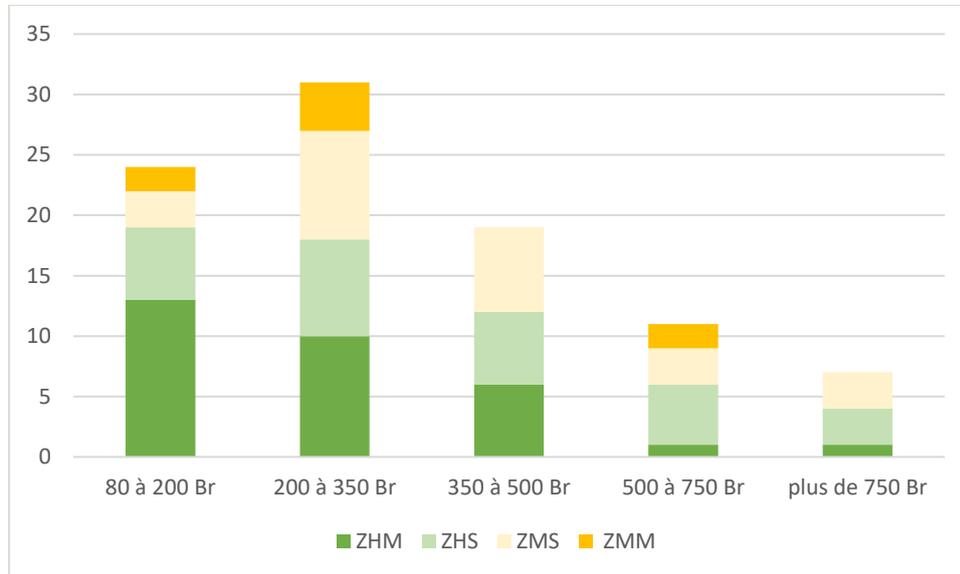
Les structures (SAU, UGB et main-d'œuvre) spécialisées ovines sont nettement inférieures aux structures mixtes. En moyenne, la part de la main-d'œuvre consacrée aux ovins est de l'ordre de 1 UTA pour 376 brebis dans les deux zones. En zone de montagne, les effectifs en systèmes mixtes sont inférieurs à ceux des systèmes herbagers. Quant aux structures spécialisées des deux zones, elles sont quasiment similaires dans leurs caractéristiques : surfaces, UGB et EMP à l'exception de la main-d'œuvre.

III. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU

L'échantillon étudié est composé :

- de 26 % d'élevages avec moins de 200 brebis,
- de 54 % d'élevages entre 200 et 500 brebis,
- de 20 % d'élevages avec plus de 500 brebis.

L'ensemble des élevages est représenté dans le graphique 1 suivant la taille du troupeau et les familles typologiques :



Graphique 1 : Répartition des exploitations selon la taille du troupeau et le système de production

Les troupes inférieures à 200 brebis sont conduites principalement en 1 agnelage par an ou en 2 périodes d'agnelage par an.

IV. RESULTATS TECHNIQUES

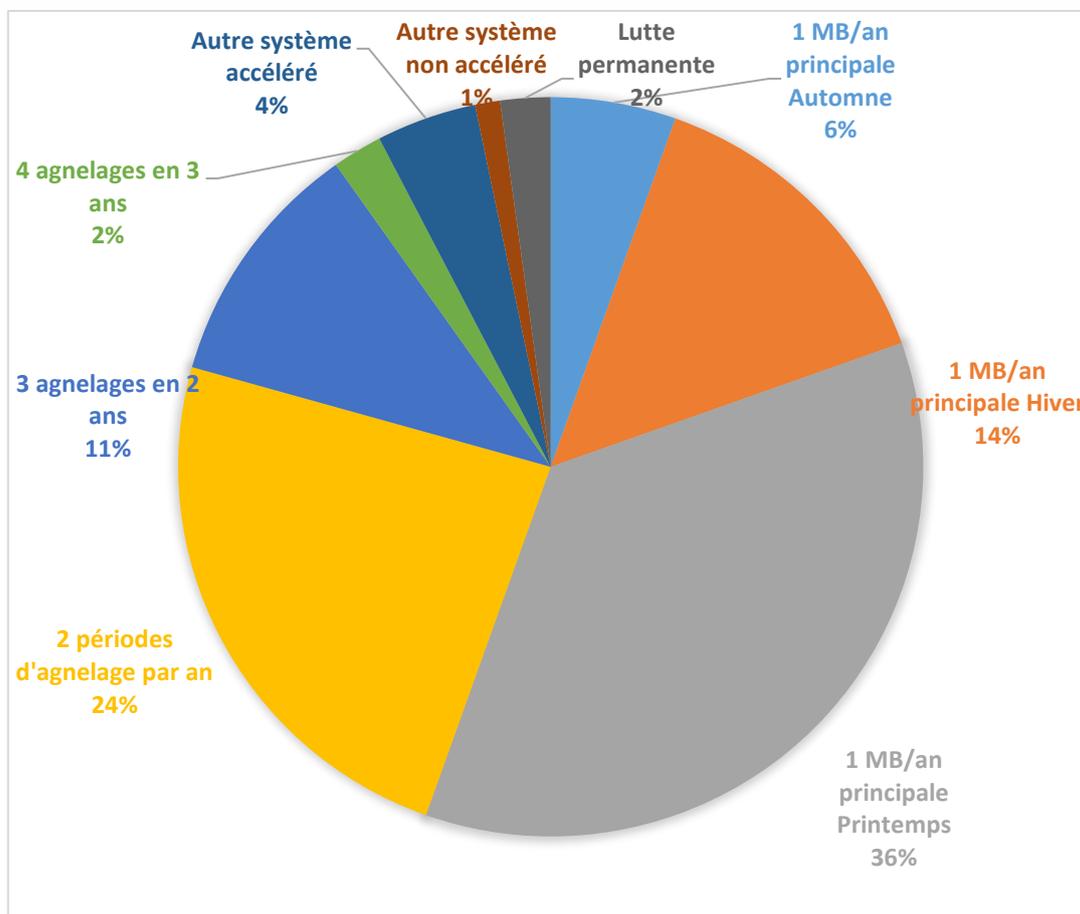
La productivité numérique connaît une hausse de 2 points, dans tous les systèmes, par rapport à la campagne 2019 (moyenne 1.12). Elle reste bien inférieure aux valeurs de 2015 et 2016 (moyenne 1.23). Ce résultat s'explique par un taux de prolificité en hausse par rapport à l'année dernière (+ 3 points). Malgré tout, il faut souligner un écart-type significatif de +/- 23 points sur le critère de la productivité zootechnique. Les taux de mortalité et de mise bas restent, quant à eux, sur des valeurs moyennes proches des systèmes de références.

	Effectif du troupeau (EMP)	Taux de Mise bas troupeau (%)	Taux de prolificité (%)	Taux de mortalité agneaux (%)	Taux de productivité numérique zootechnique (%)
ZHM	276	89	150	14	122
ZHS	438	87	143	17	109
ZMS	448	86	147	14	112
ZMM	318	85	146	12	112
AURA	376	88	147	15	114

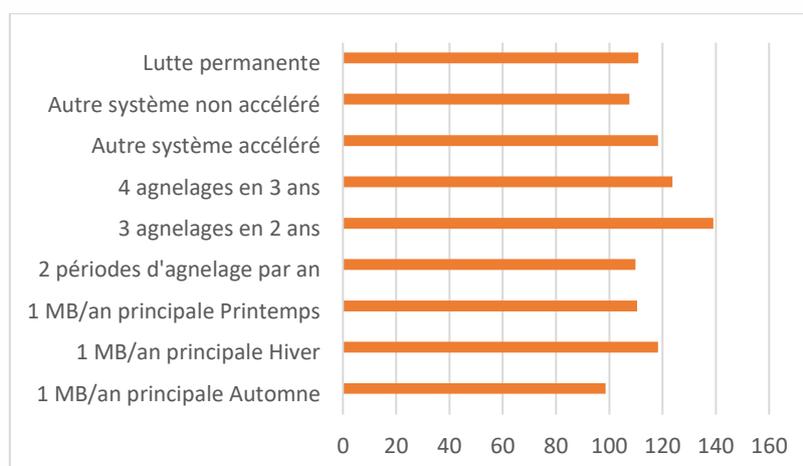
Tableau 3 : Bilan de reproduction par systèmes de production

V. ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE

Les modes de conduite de la reproduction ovine sont variables sur la région. Malgré tout, une majorité d'élevages ont une période d'agnelage par an au printemps (36% ; 17 ZHM et 16 ZHS) ou deux périodes d'agnelage par an (24% ; 22 éleveurs : 7 ZHS, 7 ZMS, 8 ZHM).



Graphique 2 : Conduites de reproduction pratiquées en élevages ovins



Graphique 3 : Productivité numérique par mode de reproduction

L'accélération de la reproduction en 3 agnelages en 2 ans permet d'atteindre la productivité numérique la plus élevée (139 %), mais en baisse par rapport à 2019 : 148 %. Les moyennes de la PN

selon la conduite "1 période d'agnelage au printemps" et "2 périodes d'agnelage" sont quasiment identiques, donc la reproduction à contre-saison ne pénalise pas les résultats globaux.

Les pistes pour améliorer la productivité numérique :

- Augmenter le taux de mise bas : tri des brebis, état sanitaire des béliers, nombre de béliers, alimentation, constat de gestation, etc.
- Améliorer la prolificité
- Diminuer le taux de mortalité des agneaux : colostrum, paillage, etc.

Pour en savoir plus sur le site web Inn'ovin :

- des fiches d'audit : autour de l'agnelage, reproduction
- des brochures techniques



VI. RESULTATS COMMERCIAUX

Le prix moyen de tous les agneaux vendus est de 127 € (+ 8 € par rapport à 2019). Le prix moyen par kg carcasse des agneaux vendus finis lourds est en moyenne à 6.84 €/kgc, il gagne 0.59 €/kgc par rapport à 2019 (6.25 €/kgc). Il y a un écart entre les groupes « herbagers » et « montagne » sur les agneaux finis lourds, qui s'explique essentiellement par le poids des agneaux plus lourds en zone herbagère et une meilleure conformation des agneaux.

	ZHM	ZHS	ZMM	ZMS	AURA
Productivité numérique zootechnique (%)	122	109	112	112	114
Prix moyen des agneaux vendus finis lourds (€)	132	130	120	119	127
Poids moyen des agneaux vendus finis lourds (kgc)	19	19	18	18	19
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	6,79	6,89	6,94	6,80	6,84
Prix moyen de vente des agneaux (€)	132	131	120	117	127

Tableau 4 : Analyse du prix des agneaux vendus

VII. RESULTATS ECONOMIQUES

a. Solde sur coût alimentaire et marge brute à la brebis

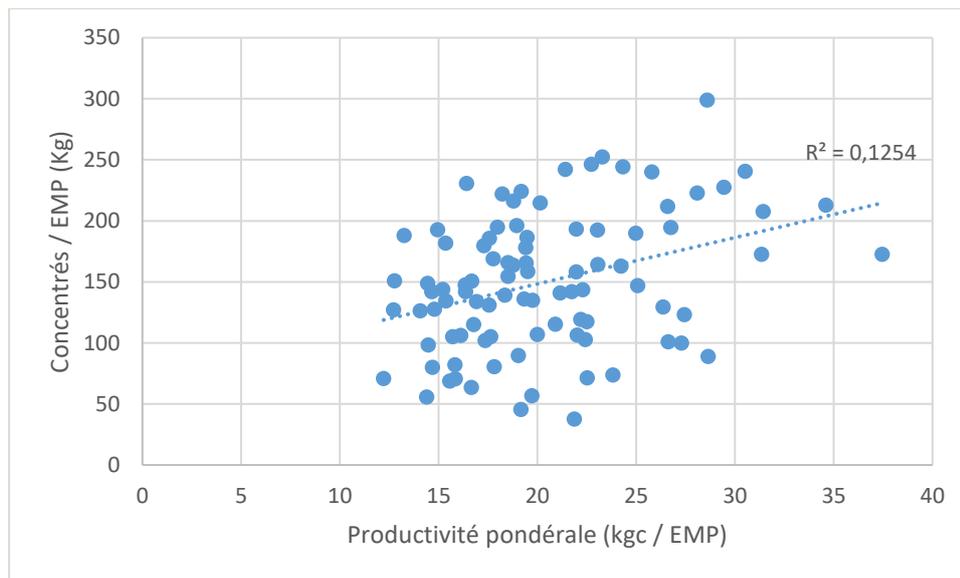
	ZHM	ZHS	ZMS	ZMM	AURA
Productivité numérique zootechnique (%)	122	109	112	112	114
Prix moyen de vente des agneaux (€)	132	131	117	120	127
Poids moyen des agneaux vendus finis lourds (kgc)	19,2	18,9	17,7	17,6	18,6
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	6,8	6,9	6,8	6,9	6,8
Kg concentré / Kg produit (kg)	7,4	8,0	7,0	8,2	7,5
Quantité de concentré (kg) / EMP	161	152	134	151	150
Charges d'achats de fourrages et d'herbes / EMP (€/EMP)	0,5	1,9	4,1	1,6	2,8
Frais véto / EMP (€/EMP)	8,1	7,2	5,6	5,5	6,9
Solde sur Coût Alimentaire par brebis (€/EMP)	112	93	88	92	98
Produit Brut Hors aides / EMP (€/EMP)	143	119	122	119	128
Charges opérationnelles / EMP (€/EMP)	69	66	63	67	66
Marge Brute Hors aide / EMP (€/EMP)	74	54	59	52	62

Tableau 5 : Analyse du SCA et de la Marge brute/brebis

Le SCA par brebis est de 98 € en moyenne sur les exploitations, donnée en hausse par rapport à 2019 (89 €). Les systèmes mixtes en zone herbagère se détachent nettement avec une SCA moyenne égale à 112 €, qui s'explique par un achat de fourrages moins important (0.5 €/EMP) et par une productivité numérique supérieure. L'année 2020 a été marquée par une sécheresse, même si elle a été moindre par rapport à 2019, elle a engendré de l'achat de fourrages principalement en montagne (près de 4.1 €/EMP en ZMS) et des quantités de concentrés distribués par brebis importantes.

Il est remarqué, par contre, un nouveau départ à la hausse des frais vétérinaires (6.9 €/EMP au lieu de 6.4€/EMP en 2019) dû essentiellement à des problèmes parasitaires.

b. Productivité Numérique zootechnique et concentrés/EMP



Graphique 4 : Productivité pondérale en fonction du concentrés/EMP (kg)

Pour une même productivité pondérale, il est constaté que la quantité de concentrés distribuée par EMP est très variable. Les marges de manœuvre techniques sont donc possibles pour maîtriser les quantités distribuées pour le couple mère-agneau.

c. Productivité pondérale par unité de main-d'œuvre ovine

	Productivité pondérale / UT Ao (kgc/UT Ao)	Marge Brute hors aide / EMP (€/EMP)	Marge Brute hors aide / UT Ao (€/UT Ao)
ZHM	9855	74	32517
ZHS	8233	54	21848
ZMS	7060	59	20063
ZMM	6696	52	16847
Total général	8327	62	24523

Tableau 6 : Productivité pondérale par types de systèmes

La marge brute avec hors aide/UT Ao est fortement corrélée à la productivité pondérale par UT Ao. La productivité du travail, c'est-à-dire le tonnage d'agneau produit par UT Ao (combinant la taille du cheptel, la productivité numérique par brebis et le poids de carcasse des agneaux) est donc déterminant pour le revenu des éleveurs. Il apparaît des données 2020 que la productivité pondérale moyenne par UT Ao est de 8 327 kg avec les systèmes ZHM qui s'approchent eux des 10 tonnes de production (avec la Marge Brute hors aide/UT Ao la plus élevée : 32 517 € vs moyenne AURA 24 523 €).

VIII. ANALYSE D'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES

Un échantillon constant de 58 élevages a pu être constitué sur trois années (2018-2019-2020) sur Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur ces trois dernières campagnes, les résultats se stabilisent. Seule la surface tend à augmenter (+ 4 ha en 3 ans) et au profit de la SFP. Le cheptel ovin reste identique autour de 400 brebis, ce qui est bien supérieur au cheptel moyen des bénéficiaires de l'aide ovine (en 2020 : 205 brebis sur AURA). Le chargement a tendance, quant à lui, à diminuer ; ce qui illustre probablement une recherche d'autonomie alimentaire.

	2018	2019	2020	
SAU	116	118	120	
Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	1,5	1,5	1,5	
UGB totales	103	103	102	
% UGBO / UGB totale	73,2	72,9	72,2	
Effectif du troupeau (effectif moyen pondéré)	410	415	405	
Chargement (UGB total/SFP)	1,1	1,1	1,0	
Chargement (UGB total/SFT)	1,0	1,0	1,0	

Tableau 7 : Evolution des structures d'exploitation

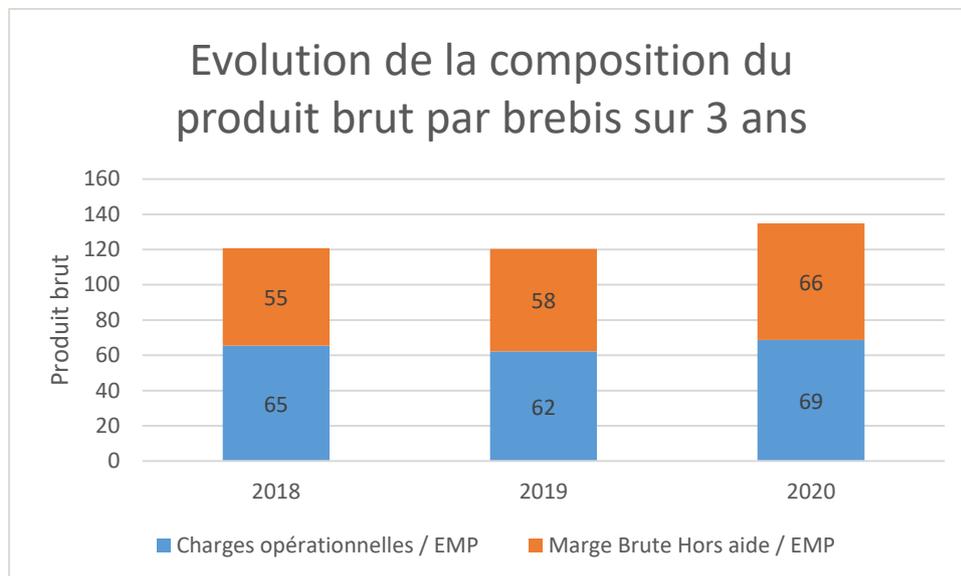
Résultats technico-économiques

	2018	2019	2020	
Productivité numérique zootechnique (%)	116	113	119	
Poids moyen des agneaux vendus finis lourds (kgc)	18,8	19,0	18,8	
Prix moyen de vente des agneaux (€)	122	119	128	
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	6,5	6,3	6,8	
<i>Produit Brut Hors aides / EMP (€/EMP)</i>	121	120	135	
Kg de concentré consommé / EMP (kgc/ EMP)	149	154	154	
Kg de concentré consommé / kg produit (kg)	7,2	7,8	7,3	
Kg de MS FG distribué / EMP (kg MS/ EMP)	225	228	207	
Charges des surfaces fourragères ovines (€/EMP)	7,0	6,0	7,9	
Frais véto / EMP (€/EMP)	7,8	6,9	7,2	
<i>Charges opérationnelles / EMP (€/EMP)</i>	65	62	69	
Solde sur Coût Alimentaire par brebis (€/EMP)	94	89	104	
Marge Brute Hors aide / EMP (€/EMP)	55	58	66	
Marge brute avec aides spécifiques / EMP (€/EMP)	79	81	90	

Tableau 8 : Evolution des résultats de marge brute sur 3 années

Les résultats commerciaux sont en augmentation en 2020 en raison d'hausse du prix au kg de l'agneau. En revanche, le poids des agneaux est stable depuis trois ans. La productivité numérique tend à progresser en 2020 suite à une diminution en 2019.

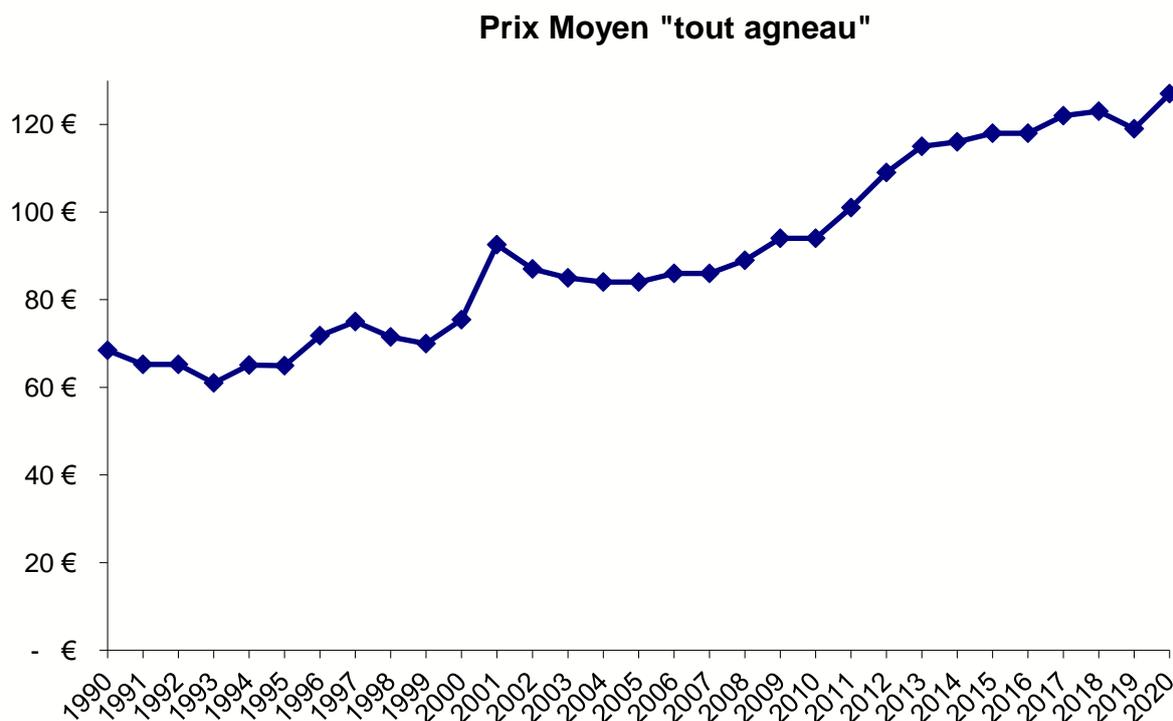
Les charges opérationnelles ont augmenté par rapport à 2019 qui a été une année particulièrement sèche en raison du haut niveau de consommation des concentrés et des charges de SFP. Malgré cela la marge brute hors aide 2020 augmente en raison de la hausse des cours de l'agneau et la légère progression de la productivité numérique.



Graphique 5 : Analyse pluriannuelle de la marge brute

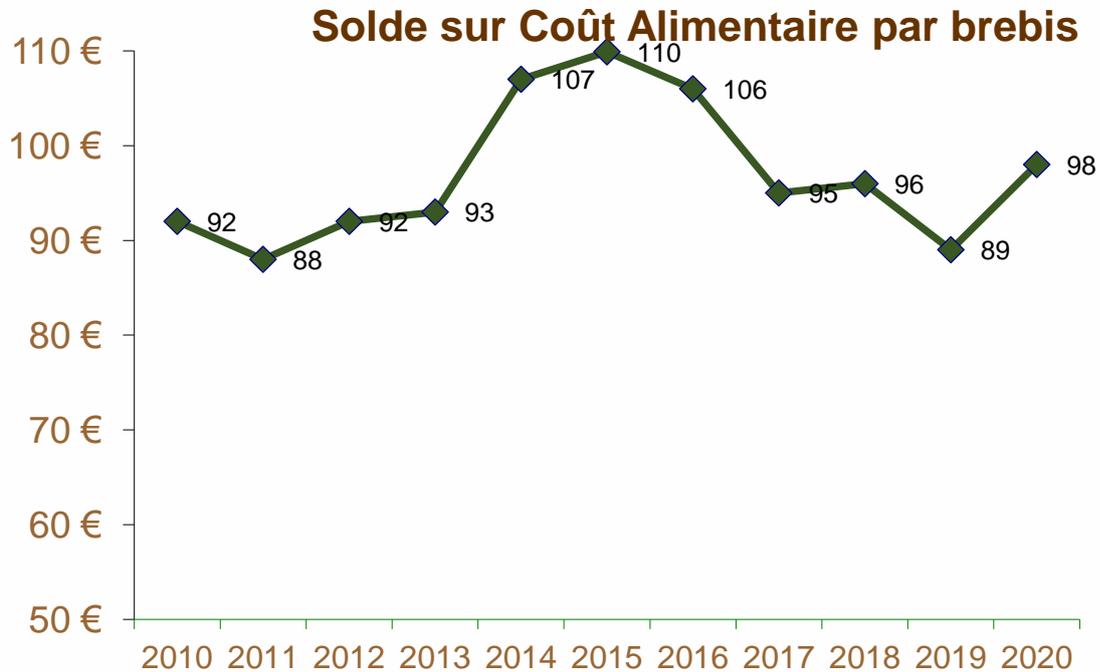
IX. EVOLUTION LONGUE

Le prix moyen "tout agneau" depuis 2002 (soit depuis 16 ans) a augmenté continuellement pour atteindre 127 € en 2020, en 2019 : il s'infléchit à 119 €.

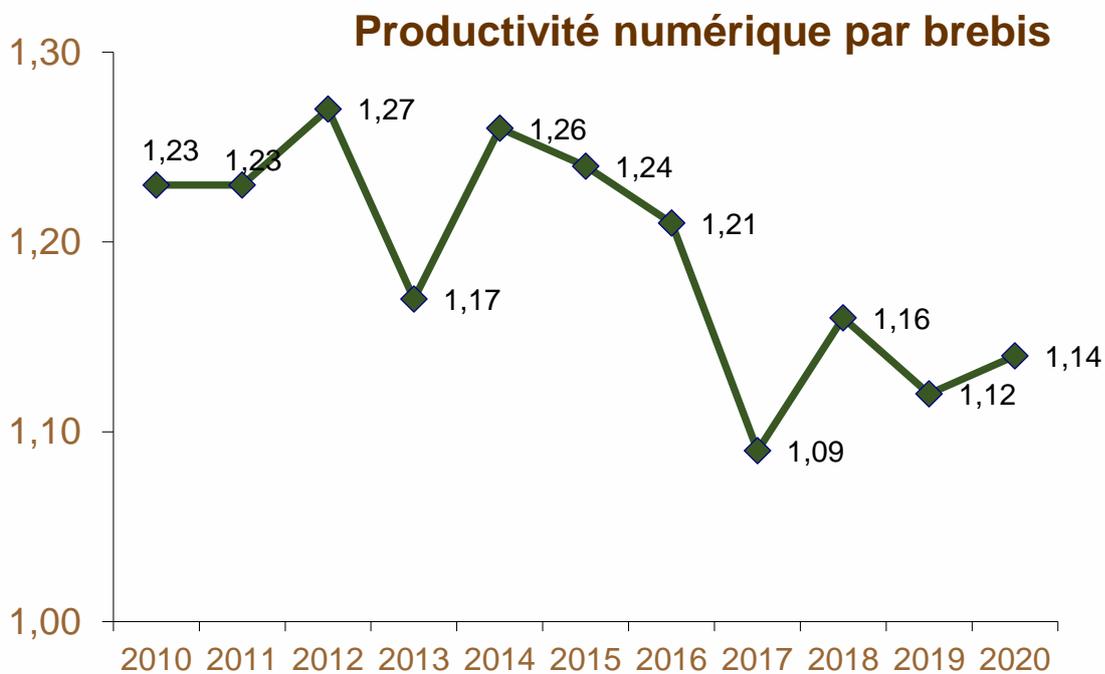


Graphique 6 : Prix Moyen "tout agneau"

L'augmentation cumulée du SCA par brebis de 2009 jusqu'en 2015 a été de 32 %, depuis il diminue pour atteindre 89 € en 2019 et rebondit en 2020 à 98 €. La principale explication repose sur la productivité numérique et le cours de l'agneau.



Graphique 7 : Solde sur Coût Alimentaire par brebis



Graphique 8 : Productivité numérique par brebis

X. POUR EN SAVOIR PLUS

COLLECTION RÉFÉRENCES



Référentiel technico-économique ovin viande (conjoncture 2020/2021)

POUR BIEN CONSTRUIRE UN PROJET OVIN



Ce document, destiné aux conseillers d'entreprise et conseillers ovins, explicite les définitions et critères technico-économiques pour construire, installer, réorienter un projet ovin.

DÉFINITIONS

Brebis

Un bilan de reproduction peut être calculé par lutte ou pour une campagne. Lorsqu'il y a une seule période de lutte, les critères zootechniques du bilan de reproduction peuvent être rapportés à la femelle (de plus de 6 mois) destinée à la reproduction. Avec plusieurs périodes de lutte par an (chaque lutte correspond souvent à un rattrapage de la lutte précédente), une accélération du rythme d'agnelage (des brebis mettent bas plusieurs fois sur une même campagne) et/ou lorsque les agnelles sont conservées sur plusieurs périodes de naissance (printemps et automne par exemple) il est très difficile voire impossible de calculer, à l'échelle de la campagne, le nombre de femelles destinées à la reproduction.

On préfère donc raisonner à partir d'un critère technico-économique : l'Effectif Moyen Présent (EMP) de femelles (de plus de 6 mois).

Les deux approches (zootechnique et technico-économique) sont complémentaires. Exemple pour une troupe sans variation d'effectif : L'Effectif Moyen Présent de 600 femelles passe par un minimum de 581 et un maximum de 623.

Femelles de 6 ou 6 mois	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Effectif début de mois	587	526	595	594	589	623	581	610	607	605	602	597	
Agnelles nées à l'automne N-1					37								37
Agnelles nées en hiver						36							36
Agnelles nées au printemps N											37		37
Femelles mortes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
Femelles réformées													40
Effectif fin de mois	586	525	594	588	623	581	610	607	605	602	597	597	600

Pour les systèmes rustiques (brebis rustique et agneaux conduits en bergerie) l'ensemble brebis + agneau compte 0.15 UGB. En région herbagère (brebis de plus grand format et conduite des agneaux à l'herbe), plutôt 0.16 - 0.17 UGB.



COLLECTION RÉFÉRENCES



Résultats des exploitations ovines viande Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne

Campagne 2019

SYNTHÈSE INTERREGIONALE INOSYS-RÉSEAUX D'ÉLEVAGE



COLLECTION RÉFÉRENCES



Les cas-typés ovins viande Zone Centre-Est



Ce dossier présente 16 cas-typés représentatifs de l'élevage ovin viande sur le territoire Auvergne-Loire-Rhône et de la Bourgogne. Chacun d'eux est décrit de façon détaillée dans un document spécifique.

Ce document générique fournit aux éleveurs et conseillers des repères techniques et économiques pour piloter les exploitations et élaborer des projets, notamment pour une installation ou un changement de système.

QU'EST-CE QU'UN CAS-TYPE ?

Un cas-typé est un modèle à la fois optimisé et réaliste, décrivant le fonctionnement technico-économique d'une exploitation représentative d'un système dans un contexte défini (situation pédoclimatique, conjoncture économique...). L'exploitation du cas-typé ne correspond ni à la moyenne des exploitations, ni à la meilleure exploitation. Elle repose sur des choix techniques et d'investissements cohérents pour atteindre les objectifs technico-économiques fixés. Les cas-typés sont construits à partir des suivis réalisés dans le cadre du dispositif INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE et s'appuient sur des données techniques, économiques, de travail et financières collectées dans plus de 250 exploitations, dont 40 sur Auvergne, Loire, Rhône et Bourgogne (voir figure 1).

DES CAS-TYPES ADAPTÉS À CHAQUE SYSTÈME

Les 16 cas-typés sont présentés par zone géographique (herbagère ou montagne). Ils se distinguent aussi par le fonctionnement d'exploitation (notamment chargement en montagne et degré de contre-saison en zone herbagère). Quatre systèmes ont un autre atelier : en association avec des vaches allaitantes en zone herbagère, avec des vaches laitières en montagne ou l'agrotourisme.



COLLECTION THÈMA



Équilibre entre autonomie alimentaire et performances économiques

RÉSULTATS ET PRATIQUES D'ÉLEVAGES OVINS VIANDE D'Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne



En élevage ovin viande, accroître le niveau d'autonomie alimentaire du troupeau est un levier pour sécuriser ses stocks fourragers face notamment aux aléas climatiques et être indépendant des fluctuations du marché des matières premières alimentaires. Quels sont les niveaux d'autonomie alimentaire des élevages de la zone ? L'autonomie alimentaire est-elle toujours synonyme d'économie ? Pour répondre à ces deux questions, une analyse des performances technico-économiques permises par différents niveaux d'autonomie alimentaire a été menée au sein des élevages ovins viande suivis dans le dispositif Inosys-Réseaux d'Élevage.

AUTONOMIE ALIMENTAIRE MASSIQUE

Aa L'autonomie alimentaire

Calculée à l'échelle de l'atelier ou de l'exploitation, l'autonomie alimentaire correspond à la part d'aliments autoproduits (fourrages et concentrés) par rapport à la consommation globale du troupeau. Elle porte sur tout ou partie de la ration (fourrages, concentrés).

Les niveaux d'autonomie alimentaire des systèmes ovins viande suivis dépendent de facteurs intrinsèques à l'exploitation peu multiscales par l'éleveur comme le contexte pédoclimatique (sol, altitude, ...) et la structure d'exploitation (topographie, accessibilité des parcelles...). C'est aussi le cas des aléas climatiques, facteur important de variation du niveau d'autonomie alimentaire. Pour autant, par système de production, des niveaux d'autonomie alimentaire massique se distinguent notamment par les choix techniques des éleveurs (conduite de reproduction, niveau de chargement...).

Nous analysons ici uniquement l'autonomie massique

Quantité (MS) d'aliments produits / (Quantité (MS) d'aliments produits + Quantité (MS) d'aliments achetés) en distinguant :

- l'autonomie fourragère (%) qui exprime la part de fourrages produits (herbe pâturée et fourrages rickobis) dans la quantité totale de fourrages consommés,
- et l'autonomie en concentrés (%) qui correspond à la part de concentrés produits dans la quantité totale de concentrés consommés (céréales, protéagineux et tourteaux).



LEXIQUE

Troupeau

EMP = Effectif Moyen Présent = nombre de brebis présentes pondéré en fonction du nombre de brebis de plus de 6 mois présentes sur les douze mois de campagne

UGB = Unité Gros Bétail = Unité de calcul d'équivalence pour les ruminants. Une brebis vaut 0.5 UGB.

eqkgc = Equivalent kilos Carcasse

Taux de mise bas = Nombre de mise bas réalisé par an, divisé par le nombre de brebis présentes

Taux de prolificité = Nombre moyen d'agneaux nés par mise bas

Taux de mortalité agneaux = Pourcentage d'agneaux morts sur les agneaux nés

Taux de productivité = Pourcentage d'agneaux vendus par brebis présentes

Matière Sèche (MS) = Mesure la quantité de matière sèche du fourrage grossier. Par exemple un kg de foin brut contient 85 % de matière sèche

Productivité pondérale = Productivité Numérique « Zootechnique » * Poids moyen des agneaux de boucherie vendus.

Surface

SAU = Surface Agricole Utile = Surface mécanisable

SFP = Surface Fourragère Permanente = Partie de la SAU destinée à la production d'herbe

Économique

Produits ovins : Produit brut ovin Hors prime, Somme des Ventes d'agneaux, de réformes, de laine, corrigée des achats d'animaux reproducteurs qui sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles : Charges « variables » affectées à une activité et liées au volume annuel de cette activité.

Les charges opérationnelles ovines sont décomposées en trois postes : les charges d'alimentation, les charges des cultures fourragères (charges SFP) et les charges Diverses d'élevage.

Marge brute Ovine hors aides (MB Hors aides) : Produit Brut ovin Hors aide (calculé sans les aides et les subventions), moins les charges opérationnelles ovines.

Marge brute = Produit brut – Charges opérationnelles

SCA = Solde sur Coût Alimentaire = (Productivité numérique * Prix moyen de l'agneau) – Charges d'alimentation directe

UTA = Unité Travailleur Annuel = Équivalent d'une personne déclarée travaillant à plein temps sur l'exploitation.

UTAo = Unité Travailleur Annuel sur l'atelier ovin

BASE DE DONNEES D'APPUI TECHNIQUE OVIN – AUVERGNE-RHONE-ALPES

RESULTATS 2019 ET EVOLUTION PLURIANNUELLE

Cette analyse technico-économique concerne 92 élevages ovins adhérents exclusivement des organisations de producteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes et qui regroupent 34 553 brebis, ce qui correspond à 3 % des exploitations agricoles et 6 % des effectifs de brebis déclarés à l'Aide Ovine en 2020.

Pour 2020, le Solde sur Coût Alimentaire par brebis est de 98 € en moyenne, soit une hausse de 9 € en un an qui s'explique par :

- Une légère progression de la productivité numérique alors que le poids des agneaux se maintient,
- Une hausse du prix des agneaux en €/kgc,
- Une stabilisation des charges opérationnelles.

Néanmoins, les accompagnements des éleveurs doivent rester une priorité pour les aider à faire évoluer leurs systèmes face aux aléas climatiques notamment. De vraies réflexions doivent se mener pour aller vers des exploitations de plus en plus résilientes.



LA BASE DE DONNES REGIONALE D'APPUI TECHNIQUE OVIN

Cette base de données est constituée à partir de l'outil TEOVIN mis en œuvre par les organisations de producteurs et les Chambres d'Agriculture, avec l'appui pour son fonctionnement et sa valorisation, de la Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Institut de l'élevage. Elle constitue un dispositif régional complémentaire d'Inosys – Réseaux d'élevage pour l'analyse des ateliers ovins, de leur bilan technico-économique et la production de référentiels pour les actions de transfert et de conseils aux éleveurs.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

L'appui technique BTE/GTE fait l'objet d'un financement CASDAR au travers de FranceAgrimer.